

**MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE**

**RECRUTEMENT POUR L'ACCES AU CORPS DES
INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

8, 9, et 10 AVRIL 2014

CONCOURS INTERNE

JEUDI 10 AVRIL 2014

**13h00 à 17h00
(Horaires métropole)**

3^{ème} EPREUVE : Durée 4 heures – Coefficient 2

« Composition portant sur les institutions politiques et administratives, si l'option « droit public » n'a pas été choisie par le candidat à l'épreuve n°2, ou bien une composition dans l'une des matières suivantes, au choix du candidat : finances publiques, éducation et formation, questions économiques et sociales ou droit et fonctionnement des associations si l'option « droit public » a été choisie à l'épreuve n°2 » (**choix de l'épreuve effectué lors de l'inscription – cf. convocation**).

SUJETS :

1. Finances publiques :

La pluri-annualité budgétaire en France

2. Éducation et formation :

Une jeunesse européenne peut-elle prospérer en France ?

3. Questions économiques et sociales :

Quel rôle pour l'Etat dans la crise économique actuelle ?

4. Droit et fonctionnement des associations :

L'association : un modèle économique au service d'un projet associatif. Commenter cette affirmation.

5. Institutions politiques et administratives :

Le maire